

Les aides des communes de la Somme

Dispositif "Pass' ton permis" de la ville d'Amiens

La ville d'Amiens propose de financer en partie le permis de conduire de jeunes de 18-25 ans en contrepartie de 60 heures de bénévolat dans une association amiénoise. Si le dossier de candidature est tiré au sort, la Ville s'engage à verser 600 euros à une auto-école partenaire du dispositif

<https://www.amiens.fr/Vivre-a-Amiens/Jeunesse/Pass-ton-permis>

Pass'permis de Corbie

La ville octroie une aide de 400 € (+30 € si le jeune s'inscrit dans une auto-école de la ville) aux jeunes de 17 à 20 ans, habitant Corbie, en échange de 40 heures de bénévolat au sein d'un service de la mairie ou d'une association.

www.mairie-corbie.fr/pass-permis-corbeen

Permis citoyen de Ham

La ville octroie une aide financière pour le financement du permis de conduire en échange d'une mission de service public au profit de la ville.

<https://ville-ham.fr>

Vous pouvez retrouver le détail de toutes ces aides dans notre dossier « Passer son permis : auto, moto, bateau » sur notre site internet :

www.ij-hdf.fr/informations/passer-son-permis-auto-moto-bateau



Toute l'information jeunesse en Hauts-de-France est sur :

ij-hdf.fr



VOS CONTACTS EN RÉGION

AISNE

Conseil départemental de l'Aisne

Rue Paul Doumer
02000 Laon
Tél : 03 23 24 60 60

Mairie de Laon

CCAS
Place du Général Leclerc
02000 Laon
Tél : 03 23 26 30 93

Pôle Jeunesse St-Quentin 27 rue Victor Basch

02107 Saint-Quentin
Tél : 03 23 06 90 40

Ville de Soissons

CCAS
02200 Soissons
Tél : 03 23 73 25 74

OISE

Conseil départemental de l'Oise

Direction de l'Éducation et de la Jeunesse
1 rue Cambry
60024 Beauvais
Tél : 03 44 06 63 90

Ville de Beauvais Blog 46

46 rue Jules Ferry
60000 Beauvais
Tél : 03 44 45 20 07

Mairie de Méru

Place de l'Hôtel de ville
60110 Méru
Tél : 03 44 52 36 07

CCAS de Nogent sur Oise

4 bis rue du Docteur Schweitzer
60180 Nogent-sur-Oise
Tél : 03 44 66 41 20

SOMME

Conseil départemental de la Somme

43 rue de la République
80026 Amiens
Tél : 03 22 71 80 80

Ville d'Amiens

33 mail Albert 1er
80000 Amiens
Tél : 03 22 97 43 10

Mairie de Corbie

1 rue Faidherbe
80800 Corbie
Tél : 03.22.96.43.87

Ville de Ham

Place de l'Hôtel de Ville
80400 Ham
Tél : 03 23 81 00 29

Les aides au permis dans les départements de l'Aisne, l'Oise et la Somme



LES AIDES NATIONALES

Le permis à 1 € par jour

C'est un dispositif s'adressant aux jeunes de 15-25 ans, sous forme de prêt sans intérêt, de 600 à 1 200 €. Le remboursement est de 30 € par mois. Pour bénéficier de ce prêt, voyez les auto-écoles partenaires et les banques.

www.securite-routiere.gouv.fr/passer-son-permis-de-conduire/financement-du-permis-de-conduire/permis-1-eu-par-jour

Aide de 500 € pour les apprentis

Les apprentis peuvent en bénéficier, cette aide est cumulable avec toutes les autres aides perçues par le bénéficiaire, y compris les prestations sociales. Pour en faire la demande, adressez-vous à votre CFA.

www.alternance.emploi.gouv.fr/aide-au-financement-du-permis-de-conduire-b

Aide de Pôle emploi

Elle s'adresse aux demandeurs d'emploi inscrits depuis au moins 6 mois et non indemnisés. L'aide d'un montant de 1 200 €, n'est pas cumulable avec une autre. Parlez-en à votre conseiller.

<https://www.pole-emploi.fr/candidat/vos-recherches/les-aides-financieres/aide-a-l'obtention-du-permis-de-c.html>

Financement par le compte personnel de formation

Il faut avoir acquis assez de droit pour y prétendre et justifier du fait que le permis est indispensable pour sécuriser ou développer son parcours professionnel.

www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/tout-savoir-sur-le-permis-de-conduire

Aide de l'Agefiph

L'Agefiph peut financer une partie des aménagements d'un véhicule, nécessaires à l'insertion ou au maintien dans l'emploi.

www.agefiph.fr/aides-handicap/aide-aux-deplacements-en-compensation-du-handicap

AIDE RÉGIONALE

Aide au Permis de la Région Hauts-de-France

Elle a été mise en place pour favoriser l'accès à l'insertion professionnelle des jeunes. Elle s'adresse aux jeunes de 18 à 30 ans, sans limite d'âge pour les parents isolés, et peut couvrir jusqu'à 90 % du montant du permis.

<https://guide-aides.hautsdefrance.fr/dispositif931>

LES AIDES DÉPARTEMENTALES

Cap'Jeunes du Conseil départemental de l'Aisne

Le Département octroie une aide aux jeunes en échange de quelques heures de bénévolat, afin de leur donner la possibilité d'alléger une dépense nécessaire à leur projet personnel, qui peut être l'accès entre autres au permis de conduire. Elle s'adresse aux jeunes de 16 à 21 ans compris, ayant un projet nécessitant cette dépense, domiciliés ou parents dans l'Aisne.

Le montant de l'aide se détermine dans le cadre d'un co-financement entre la collectivité d'accueil et le Département et en fonction du nombre d'heures effectuées : 280 € pour 35h, 560 € pour 70h.

Pour retrouver les formulaires et obtenir plus d'informations, rendez-vous sur le site :

www.aisne.com/a-votre-service-jeunesse/cap-jeunes-pour-les-projets-des-jeunes

Pass'Permis citoyen du Conseil départemental de l'Oise

Il est destiné aux 18-19 ans révolus (veille de la date anniversaire des 20 ans) à la date de dépôt du dossier de candidature, domiciliés dans l'Oise (hors résidence universitaire).

Une aide de 600 € est octroyée aux jeunes, sans aucune condition de ressources, qui souhaitent obtenir leur permis B, ou à ceux ayant obtenu leur permis de manière anticipée, en échange d'une action citoyenne de 70 heures au service d'une collectivité ou d'une association.

<https://www.oise.fr/les-pass-citoyens-du-conseil-departemental-de-loise/le-pass-permis-citoyen>

Aides à la mobilité du Conseil départemental de la Somme

Afin de faciliter l'insertion sociale et professionnelle de personnes ayant peu de ressources, le Conseil départemental peut octroyer sous conditions une aide au permis :

> le micro-crédit personnel : un prêt de 300 à 8 000 €, avec un taux d'intérêt faible pour les personnes qui n'ont pas accès au crédit bancaire classique

> le fonds d'aide aux jeunes en difficulté : une aide de 1 500 € maximum par an, pour les 18-25 ans qui ont obtenu le code de la route

> le coup de pouce insertion pour les personnes résidant dans le département de la Somme rencontrant des difficultés.

La demande est à faire auprès d'une maison départementale des solidarités et de l'insertion (MDSI). Elle est ensuite examinée par les services du Département.

www.somme.fr/services/nos-aides/#insertion-et-retour-a-lemploi

Les aides des communes (concernent uniquement les habitants de celles-ci)

Les aides des communes de l'Aisne

Aide au permis par le CCAS de la ville de Laon

Une aide financière peut être accordée, en échange de 60 heures de bénévolat dans une association locale aux demandeurs d'emploi commençant un parcours d'insertion, dont le permis est nécessaire pour se maintenir dans l'emploi ou pour un projet professionnel. L'aide est versée directement à l'auto-école. Pour plus d'informations, contactez le CCAS.

https://laon.fr/VILLE_LAON_21_WEB/FR/Accueil_aws?page=160&m=5.90

Aide au permis de la ville de St Quentin

En échange de 70 h de bénévolat, la Ville accorde une aide de 500 € aux jeunes de 18 à 25 ans pour passer le permis sous conditions.

<https://www.saint-quentin.fr/actualite/2419/283-actualites.htm>

Aide au permis de la ville de Soissons

La Ville accorde une aide pour passer le permis sous conditions. Il faut : être dans un parcours d'insertion, orienté par un référent et être en possession du code.

Pour plus d'informations, contactez le CCAS.

<https://www.soissons.fr/services/services-a-la-personne/ccas/>

Les aides des communes de l'Oise

Dispositif « permis de conduire citoyen » de la ville de Beauvais

La ville de Beauvais octroie une aide de 500 € (sous conditions) aux jeunes de 18 à 25 ans pour passer leur permis en échange d'une "mission citoyenne" de 70 à 105 heures au service de la collectivité. Il est possible de profiter de 250 € en plus contre 35 heures de bénévolat supplémentaire. Le jeune doit être en capacité de financer les frais d'inscription en auto-école. Le dossier est à retirer au Blog46 - 46 rue Jules-Ferry 60000 Beauvais

www.beauvais.fr/docs/actualites/1409-permis-citoyen.pdf

Bourse au permis de Méru

La ville octroie une aide de 400 € aux jeunes en échange de 40 heures de bénévolat.

<https://www.ville-meru.fr/bourse-au-permis>

Echange citoyen du CCAS de Nogent sur Oise

Le CCAS de Nogent sur Oise octroie une aide pour aider les jeunes de 16-25 ans, scolarisés ou suivis par la mission locale en échange de 37 heures de bénévolat.

L'aide est de 250 € maximum et versée directement à l'auto-école. Le dossier est à retirer auprès du CCAS.

www.nogentsuroise.fr/a-tout-age/solidarite/action-sociale